

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

135X20

### ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES TRETEAUX DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Les Treteaux de la Commune – 9 Résidence Sainte Claire-13170 Les Pennes-Mirabeau - Siret : 535 274 849 00012 -

Représentée par son président, Bernard Granier dont l'objectif est de promouvoir et de diffuser la pratique théâtrale, le spectacle vivant, l'expression artistique sous toute forme, en tout lieu et par tout moyen, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux. Ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de 400€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association Les Tréteaux de la Commune pour un montant de : 400€
- PRECISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 33  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 2 – M. FUSONE - COCH

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI